

GROUPE FLO

PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 JUIN 2021

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 2020

ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} AVRIL 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour notamment vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITÉ

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société a été celle d'une société holding, d'un franchiseur et d'un gestionnaire de fonds de commerce donnés en location-gérance.

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise liée à la Covid-19 et les mesures gouvernementales prises dans ce cadre :

- Les restaurants ont été totalement fermés à compter du 15 mars 2020, avec une réouverture des restaurants de province le 4 juin 2020, des restaurants d'Ile de France entre le 2 et le 22 juin 2020 à l'exception des 2 restaurants du parc Disneyland Paris réouverts le 15 juillet 2020 et le 11 août 2020 et des Brasseries Bofinger et Terminus Nord réouvertes le 1er septembre 2020 ;
- La baisse de fréquentation observée pendant la période de réouverture a été la conséquence de la réduction du potentiel de couverts liée aux règles sanitaires, au télétravail, à l'activité partielle ainsi qu'à l'absence de touristes ;
- Face à la recrudescence de l'épidémie, un couvre-feu a par la suite été mis en place le 16 octobre 2020 en Ile de France et sur 8 métropoles, étendu à 54 départements le 23 octobre 2020 : les horaires d'ouverture de 44 restaurants Hippopotamus en succursales ont alors été réduits ;
- Depuis le 29 octobre 2020 au soir, tous les restaurants du Groupe sont de nouveau fermés conformément aux mesures imposées par le Gouvernement pour faire face à la pandémie dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Pour faire face à cette crise sans précédent, de nombreuses actions sont menées par le Groupe avec :

- Le recours au chômage partiel tant au niveau des sites que du siège ;
- Pour les charges sociales et fiscales, l'utilisation de toutes les mesures d'exonération et/ou de report et moratoires proposées par le Gouvernement ;
- Pour les loyers, négociation avec les bailleurs portant sur la suspension des loyers pendant les périodes de fermeture ;
- Pour les autres prestataires et fournisseurs, suspension autant que possible des contrats en cours, en négociant avec eux (une attention particulière étant portée aux fournisseurs exclusifs, et à ceux de petite

GROUPE FLO

PARIS

taille et/ou structure familiale) ;

- La signature de protocoles d'accord transactionnels avec l'assureur du Groupe qui ont permis de percevoir des indemnités au titre de la seule année 2020 (l'indemnisation des pertes liées à la Covid-19 étant désormais expressément exclue par l'assureur du Groupe depuis le 1er janvier 2021).

Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 35 millions d'euros a par ailleurs été mis en place le 26 juin 2020 afin de financer les besoins de trésorerie du Groupe.

FAITS MARQUANTS

Le recentrage stratégique défini en 2017 et opéré à partir de 2018 a continué en 2020 même s'il a été ralenti par le contexte sanitaire et ses contraintes avec :

- 10 rénovations Hippopotamus (4 exploités en propre, 3 en location-gérance et 3 en franchise) et la réalisation de 3 nouveaux restaurants. 2 rénovations et la construction d'un nouveau restaurant sont en cours à la date des présentes,
- pour les Brasseries, la rénovation de la brasserie Bofinger pendant le 4ème trimestre 2020 a été achevée en janvier 2021,
- la continuation du recentrage avec les cessions des fonds de commerce Hippopotamus Aix, Chartres, Blois, Lyon Caluire, Montpellier Antigone et Petit Bofinger Bastille,
- la résiliation du bail Hippopotamus Nantes,
- la fin des 5 concessions au CNIT de Paris La Défense et la fermeture du restaurant Red Hippo situé au CNIT de Paris La Défense,
- la mise en location-gérance de succursales Hippopotamus (Pessac, Villenave d'Ornon et Noyelles-Godault),
- pour l'ensemble du Groupe la continuation de l'optimisation de la gestion, notamment au travers du GIE Flobert.

Les sociétés suivantes ont été recapitalisées :

- 1. Hippo Gestion et Cie SNC
- 2. SAS C.J.C.
- 3. RED RESTAURATION SAS

Enfin, les sociétés suivantes ont fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine au 1^{er} janvier 2020 :

- EUROGASTRONOMIE SA absorbée par GROUPE FLO SA ;
- FLO CONCESSION SPA SAS absorbée par GROUPE FLO SA ;
- SCI Taverne de Maître Kanter absorbée par GROUPE FLO SA ;
- FLO LA DEFENSE MATSURI SARL absorbée par FLO LA DEFENSE SARL ;
- CEM SA absorbée par GROUPE FLO SA ;
- BISTRO ROMAIN PARIS SARL absorbée par AGO SA.

GROUPE FLO

PARIS

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS – SITUATION FINANCIÈRE

L'activité a été fortement impactée en 2020 par la crise liée à la Covid-19.

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupe Flo s'élève à 71.4 m€ en 2020, en recul de (59,2)% par rapport à l'année précédente, dont (54,2)% pour Hippopotamus, (66,5)% pour les Brasseries, (75,2)% pour les Concessions.

Le recul de (103,6)m€ du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019 provient pour :

- (82,1)m€ au cumul des périmètres comparable, rénové et des expansions ;
- (0,3)m€ des revenus de franchises ;
- (21,2)m€ des cessions non prévues dans les objectifs initiaux de cessions retraités en IFRS 5 et des mises en location gérance survenues.

Au total, 10 rénovations (4 exploités en propre, 3 exploités en location gérance, 3 exploités en franchise) et 3 nouveaux restaurants Hippopotamus ont été réalisés en 2020. 2 rénovations et 1 nouveau restaurant sont en cours.

Depuis 2017, 41 Hippopotamus ont été rénovés dont 24 Hippopotamus détenus en propre et 17 Hippopotamus exploités en franchise et/ou en location gérance. 5 nouveaux restaurants Hippopotamus ont été réalisés.

Le Résultat Opérationnel non courant 2020 est négatif de (2,9)m€ vs. (7,8)m€ en 2019. La variation positive de +4,9m€ vs. 2019 provient principalement pour +0,9m€ de la réduction des honoraires liés aux cessions de sites, +1,0m€ de la réduction des frais sur les restaurants rénovés, +1,1m€ de la réduction des immobilisations mises aux rebut suite aux rénovations des restaurants, +1,2m€ de la réduction des coûts de restructuration.

Les immobilisations incorporelles (marques) et actifs sous-jacents (immobilisations corporelles) ont fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base d'un business plan réactualisé qui n'a pas révélé de pertes de valeur.

Le résultat financier est négatif de (3,6)m€ vs. (2,4)m€ en 2019, dont (2,0)m€ au titre des intérêts financiers calculés en application de la norme IFRS 16 vs (1,7)m€ en 2019.

Le résultat net des activités non poursuivies conformément à la norme IFRS 5 s'élève à (1,8)m€ vs. (2,9)m€ en 2019.

La variation est de +1,1m€ vs. 2019 dont +0,9m€ au titre de la réduction de la perte opérationnelle des sites cédés ou en cession incluant des indemnités d'assurance protocolées sur le second semestre.

Le résultat net consolidé à fin décembre 2020 est une perte de (17,1)m€, contre une perte de (12,3)m€ en 2019.

Hors application de la norme IFRS 16, la dette financière brute consolidée s'élève à 87,2m€ au 31 décembre 2020, en hausse de 39,9m€ par rapport au 31 décembre 2019. Cette augmentation provient principalement de 4,5m€ d'avance en compte courant de la société Bertrand Invest et de la mise en place d'un Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 35,0m€ afin de financer les besoins en trésorerie du Groupe Flo. A la clôture de l'exercice, la trésorerie consolidée s'élève à 29,4m€ respectant les covenants bancaires applicables au 31 décembre 2020.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DE GROUPE FLO AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucune modification n'est intervenue dans la direction générale au cours de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2020, le mandat d'administrateur de Dominique Esnault a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire de Groupe Flo du 24 juin 2020 pour deux ans soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

GROUPE FLO

PARIS

Le mandat de l'administrateur représentant les salariés a pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de Groupe Flo du 24 juin 2020. L'accord de renouvellement du Comité de Groupe n'étant intervenu que le 19 octobre 2020, le processus de désignation d'un nouvel administrateur représentant les salariés n'a pas pu être entamé avant cette date. Ce processus, suspendu en raison de la crise sanitaire, devrait prochainement reprendre et permettre la désignation prochaine d'un nouvel administrateur représentant les salariés, conformément aux stipulations des statuts de Groupe Flo.

Par ailleurs, Monsieur Michel Razou a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 5 novembre 2020, afin de se concentrer au développement de l'ensemble des activités des enseignes du groupe Bertrand Restauration, et n'a pas été remplacé.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les sociétés SAS C.J.C et TAVERNE DE MAITRE KANTER SA ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la Société au 1^{er} janvier 2021 ; les sociétés suivantes ont également fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de filiales de la Société :

- Bistro Romain Sud SARL transmise à la société AGO SA,
- CAFE DE LA PLACE SARL, CAFE NEW YORKAIS SARL, PACIFIC PIZZA SARL, QUAI MARINE SARL, TIGER WOK SARL transmises à la société FLO LA DEFENSE SARL.

La rénovation du Bofinger a été finalisée fin janvier 2021.

Le nouveau restaurant Hippopotamus de Torcy a été terminé début février 2021.

Groupe Flo SA a reçu le 11 mars 2021 l'avenant de prorogation signé de la concession du restaurant Rainforest Café jusqu'au 30 septembre 2023.

Pour faire suite aux annonces du Gouvernement en date du 14 janvier 2021 portant sur l'évolution des aides en faveur des entreprises, et en l'absence de visibilité quant à la date de réouverture des restaurants, le Groupe s'est rapproché de son pool bancaire afin d'obtenir un différé d'un an supplémentaire pour commencer à rembourser son prêt garanti par l'État et afin de sécuriser ses liquidités. Le Groupe a également activé les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement auxquelles il est éligible, principalement le recours à l'activité partielle totale et à l'activité partielle de longue durée.

Acteur majeur de la restauration en France avec l'enseigne Hippopotamus, des brasseries de prestige et des concessions, le Groupe met tout en œuvre pour préparer la réouverture de ses restaurants dès que les conditions sanitaires le permettront et partager avec ses clients nombreux et fidèles des moments précieux de gastronomie et de convivialité.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe évolue dans un environnement qui demeure très incertain, tant sur le plan économique que des évolutions des mesures gouvernementales. Les effets de la pandémie devraient se poursuivre sur le premier semestre de l'année 2021 et peser lourdement sur les résultats du Groupe.

Les perspectives 2021, approuvées par le Conseil d'Administration, prennent l'hypothèse d'une réouverture des restaurants à compter de juin 2021, dans les mêmes conditions sanitaires que celles en vigueur en 2020, et en retenant des hypothèses de chiffre d'affaires affichant une croissance par rapport à l'exercice précédent (sans revenir à la situation pré covid) et de poursuite du contrôle strict des coûts.

Ces perspectives permettent d'assurer un niveau de trésorerie satisfaisant notamment grâce aux éléments suivants :

- Une gestion optimale des coûts sur la période de fermeture ;
- Une optimisation de la gestion opérationnelle dès la réouverture, comme vécu lors de la reprise en 2020 ;

GROUPE FLO

PARIS

- La poursuite des accompagnements spécifiques pour couvrir, en partie, les charges de personnel (activité partielle totale et activité partielle longue durée) ;
- La sollicitation des partenaires bancaires pour différer d'un an supplémentaire la première échéance du prêt garanti par l'Etat souscrit en 2020 et l'obtention de la renonciation de ses prêteurs quant à son obligation de respect d'un niveau de ratio de levier au 30 juin 2021, première date de Test ;
- La limitation des investissements ;
- Un plan de cessions raisonnable.

Compte tenu des actions menées par le Groupe, des prévisions de trésorerie établies et de la convention d'avances en compte courant (puis de ses avenants) signée en 2019 avec son actionnaire, la société Bertrand Invest, pour un montant cumulé maximum de 25m€ dont seulement 9m€ ont été appelés au 31 décembre 2020, et remboursable 6 mois après la date de remboursement finale du Prêt Garanti par l'Etat, la Société devrait être en mesure de faire face à ses engagements financiers dans les 12 mois après la date de clôture.

Les comptes annuels et consolidés de la société Groupe Flo S.A., qui apporte si besoin à ses filiales, à travers la convention de trésorerie centralisée, la trésorerie nécessaire à leur exploitation et à leurs investissements, ont ainsi été arrêtés par le Conseil d'administration selon le principe de continuité d'exploitation.



Monsieur Christophe GASCHIN
Président du Conseil d'Administration